



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14748>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-14748**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-4846

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 15/01/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SAGEM

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 31196302900013

Ville : LA GARDE

Code postal : 83130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord cadre mixte pour la réalisation des prestations de plomberie, entretien, réparations et adaptation de salle de bain aux normes PMR du patrimoine locatif immobilier de La SAGEM

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre mixte pour la réalisation des prestations de plomberie, entretien, réparations et adaptation de salle de bain aux normes PMR du patrimoine locatif immobilier de La SAGEM. Il s'agit d'un accord-cadre mixte composé à la fois d'une partie à bons de commande et d'une partie à marchés subséquents en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Les modalités d'émission des bons de commande et d'attribution des marchés subséquents ainsi que le contenu détaillé des prestations sont définis par les pièces du dossier de consultation. La durée indiquée dans le présent avis de publicité correspond à la durée totale de l'accord-cadre (période initiale et reconductions incluses). Le montant maximum de l'accord-cadre, par lot et par période de reconduction, est défini par les pièces du dossier de consultation.

Section 4 - Informations rectificatives

- Report de la date limite de remise des offres au vendredi 21 février 2025 à 12:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2025